

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

5 bis

Désignation de l'entreprise : SARL AVS "A VOTRE SERVICE"						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122022		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	27 466
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	125
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WR	27 591	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								Y3		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								2A	WW
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XB	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								I6	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *								WZ	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		XA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		ZX	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)		ZY	
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XD	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XF		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD	
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	27 591		XH	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	27 591
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0		XO	0

Désignation de l'entreprise SARL AVS "A VOTRE SERVICE"		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	34 496
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	27 591
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	6 905
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	6 905
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL AVS "A VOTRE SERVICE"										Néant ☐ *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(10 167)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(24 363)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(34 530)		Report à nouveau	ZG	(34 530)				
				TOTAL II		ZH	(34 530)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ		3 124					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	100	1 067					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	23 042	XQ	23 042	22 128					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	2 675	3 548					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	96 671	110 137					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	122 487	136 880					
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 948	740				
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	9 045	8 398				
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	10 993	9 138				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	16 948	18 677					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	32 521	40 832					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *			ØB	326 912						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK						
				Plus-values à 19%	JM	Imputations					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%					
				Plus-values à 19%	JP	Imputations					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe					
				JJ							

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL AVS "A VOTRE SERVICE"**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
		①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
		⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))				(A)		{ B }	(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)						(Venilation par taux)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL AVS "A VOTRE SERVICE"		Néant ☐				
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de :	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL AYS "A VOTRE SERVICE"**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4		
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ②	Imputations sur le résultat de l'exercice ③	Solde des moins-values à reporter col. ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3				
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL AVS "A VOTRE SERVICE"					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AVS "A VOTRE SERVICE"		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	11	
dont apprentis	YF	1	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	846 527	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	846 527	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1 261	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	3 702	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	4 963	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	116 429	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	43 824	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	4 834	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	165 088	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	686 402
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	686 402
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	846 527	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		HR	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2023

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 44092767100048

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARLA VS "A VOTRE SERVICE"

ADRESSE (voie) 14 RUE DES QUATRE VENTS

CODE POSTAL 62530

VILLE SERVINS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

800

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique STAKOWIAK Prénom(s) STELLA

Nom marital STAKOWIAK % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 240

Naissance : Date 19021963 N° département 62 Commune MAZINGARBE Pays FRANCE

Adresse : N° 10 Voie PLACE DU JEU DE POMME

Code postal 62530 Commune SERVINS Pays

Titre (2) M Nom patronymique DELOMEZ Prénom(s) GUY

Nom marital DELOMEZ % de détention 70,00 Nb de parts ou actions 560

Naissance : Date 20021962 N° département 62 Commune AIX NOULETTE Pays FRANCE

Adresse : N° 14 Voie RUE DES QUATRE VENTS

Code postal 62530 Commune SERVINS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **255 701 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **852 633 euros**
 - un total charges de **825 166 euros**
 - dégage un résultat de **27 466 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SARL AVS "A VOTRE SERVICE"** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

certifié conforme



voir l'attestation d'expert comptable

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **255 701** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **852 633** euros et un total **charges** de **825 166** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **27 466** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

voir l'attestation d'expert comptable

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

voir l'attestation d'expert comptable

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 237					2 237
	Instal., agencement, aménagement divers	17 787					17 787
	Matériel de transport	16 837					16 837
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 067					6 067
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		42 928					42 928
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		42 928					42 928

voir l'attestation d'expert comptable

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	1 766	167		1 932
Autres Instal., agencement, aménagement divers	17 787			17 787
Matériel de transport	12 214	3 690		15 904
Matériel de bureau, mobilier	4 973	496		5 469
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 740	4 353		41 092
TOTAL	36 740	4 353		41 092

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

voir l'attestation d'expert comptable

Edition des dotations

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Exprimé en euros

Numéro	Reg.	Sec.	Désignation	Qte rest.	Fournisseur	Date Acquis.			
Mode Taux	Durée an-mois	Date amort.	Valeur entrée	Amort. début	Base	Dot. fiscale	Dérogatoire	Amort. fin	VNC
Compte 215100 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIA									
A20100	0000 / 0000		SCIE ONGLET ELECTRIQUE	1,00		24/06/2002			
L	20,00	05 - 00	24/06/2002	267,97	267,97	267,97		267,97	0,00
A20600	0000 / 0000		SCI A TABLE ANNECY	1,00		24/06/2002			
L	20,00	05 - 00	24/06/2002	1 469,60	1 469,60	1 469,60		1 469,60	0,00
C11000	0000 / 0000		LASER BOSH	1,00	AMAZON	30/10/2021			
L	33,33	03 - 00	30/10/2021	499,92	28,24	499,92	166,64	194,88	305,04
Sous-total				2 237,49	1 765,81	2 237,49	FL 166,64	1 932,45	305,04
Compte 218100 INSTAL GENE AGENC AMEGT DIVERS									
A20101	0000 / 0000		AGENCEMENT BUREAU	1,00		31/12/2010			
L	10,00	10 - 00	31/12/2010	2 787,43	2 787,43	2 787,43		2 787,43	0,00
B11200	0000 / 0000		AGENCEMENT BUREAU	1,00		31/12/2010			
L	10,00	10 - 00	31/12/2010	15 000,00	15 000,00	15 000,00		15 000,00	0,00
Sous-total				17 787,43	17 787,43	17 787,43	0,00	17 787,43	0,00
Compte 218200 MATERIEL DE TRANSPORT									
B60900	0000 / 0000		JUMPER BT 905 KP	1,00		05/09/2016			
L	50,00	02 - 00	05/09/2016	166,01	166,01	166,01		166,01	0,00
B61000	0000 / 0000		CITROEN C4BW 004	1,00		25/10/2016			
L	50,00	02 - 00	25/10/2016	148,52	148,52	148,52		148,52	0,00
B61100	0000 / 0000		JUMPER BV 088SD	1,00		20/11/2016			
L	50,00	02 - 00	20/11/2016	166,01	166,01	166,01		166,01	0,00
B80400	0000 / 0000		FIAT DUCATO EF 187 CC	1,00		20/04/2018			
L	20,00	05 - 00	20/04/2018	15 408,33	11 393,62	15 408,33	3 081,67	14 475,29	933,04
C10800	0000 / 0000		JUMPER TOLE EG 117 JT	1,00	PSA	22/08/2021			
L	100,00	01 - 00	22/08/2021	200,88	71,98	200,88	128,90	200,88	0,00
C10801	0000 / 0000		JUMPER TOLE EG 073 JT	1,00	PSA	22/08/2021			
L	100,00	01 - 00	22/08/2021	200,88	71,98	200,88	128,90	200,88	0,00
C10802	0000 / 0000		NEW JUMPY EG 804 EY	1,00	PSA	22/08/2021			
L	100,00	01 - 00	22/08/2021	187,13	67,05	187,13	120,08	187,13	0,00
C10803	0000 / 0000		NEW JUMPY EG 979 JS	1,00	PSA	22/08/2021			
L	100,00	01 - 00	22/08/2021	187,13	67,05	187,13	120,08	187,13	0,00
C11200	0000 / 0000		Jumper citroen EG 166 JT	1,00	PSA	22/08/2021			
L	100,00	01 - 00	22/08/2021	171,70	61,53	171,70	110,17	171,70	0,00
Sous-total				16 836,59	12 213,75	16 836,59	FL 3 689,80	15 903,55	933,04
Compte 218300 MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQU									
B10101	0000 / 0000		ORDI HP ELITE	1,00		04/01/2010			
D	41,67	03 - 00	01/01/2010	668,90	668,90	668,90		668,90	0,00
B70400	0000 / 0000		PC PERSONNALISE AVS	1,00		28/04/2017			
L	33,33	03 - 00	28/04/2017	631,32	631,32	631,32		631,32	0,00
B91100	0000 / 0000		MAC BOOK AIR	1,00		02/11/2019			
D	41,67	03 - 00	01/11/2019	1 164,97	1 164,97	1 164,97		1 164,97	0,00
C01000	0000 / 0000		IPHONE	1,00		19/10/2020			
L	33,33	03 - 00	19/10/2020	582,49	232,99	582,49	194,16	427,15	155,34
Sous-total				3 047,68	2 698,18	3 047,68	FL 194,16	2 892,34	155,34
Compte 218400 MOBILIER									

Edition des dotations

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Exprimé en euros

Numéro			Reg.	Sec.	Désignation		Qte rest.	Fournisseur	Date Acquis.		
Mode	Taux	Durée	an-mois	Date amort.	Valeur entrée	Amort. début	Base	Dot. fiscale	Dérrogatoire	Amort. fin	VNC
B40200			0000 / 0000		BUREAU MATRIX		1,00		14/02/2014		
L	10,00	10 - 00		14/02/2014	1 714,05	1 350,80	1 714,05	171,41		1 522,21	191,84
B41200			0000 / 0000		MEUBLES BUREAU+ARMOIRE		1,00		02/12/2014		
L	10,00	10 - 00		02/12/2014	1 305,00	924,01	1 305,00	130,50		1 054,51	250,49
Sous-total					3 019,05	2 274,81	3 019,05	FL 301,91		2 576,72	442,33
Total					42 928,24	36 739,98	42 928,24	FL 4 352,51		41 092,49	1 835,75

Créances et Dettes

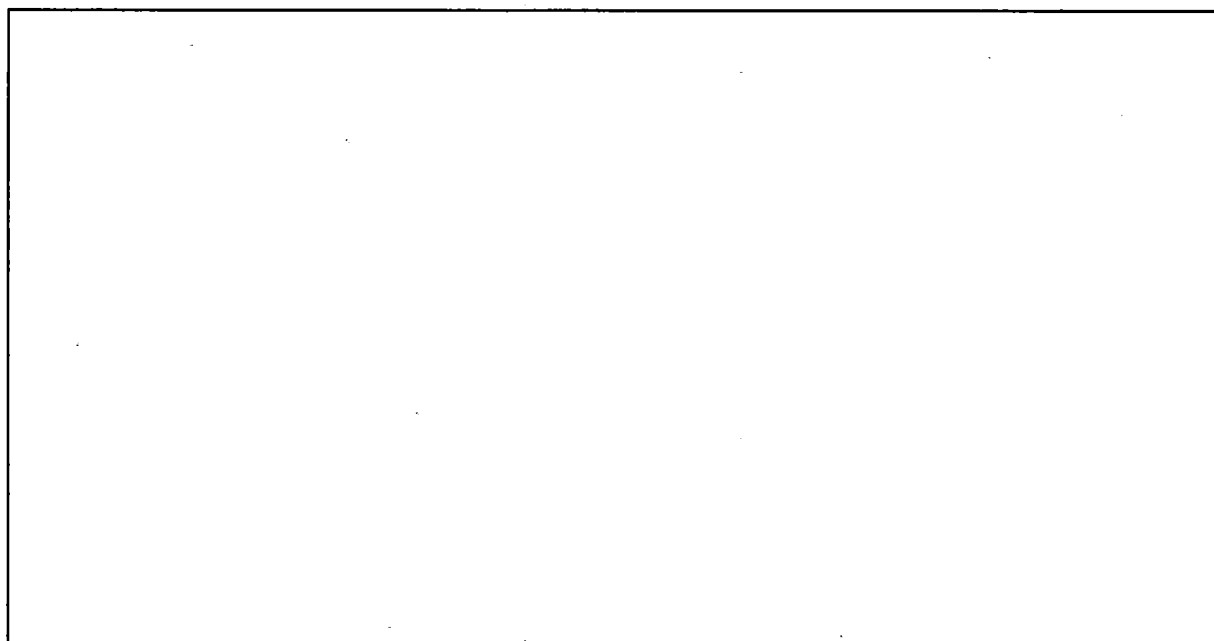
		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	21 470	21 470	
	Autres créances clients	84 724	84 724	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 320	2 320	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	232	232	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 964	1 964	
	Charges constatées d'avances	874	874	
TOTAL DES CREANCES		111 584	111 584	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 504	14 504		
	Personnel et comptes rattachés	11 859	11 859		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 560	36 560		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 063	6 063		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	112	112		
	Autres dettes	21 196	21 196		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		90 294	90 294		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		112			

voir l'attestation d'expert comptable

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	874	3 042	(2 168)	-71,27
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	874	3 042	(2 168)	-71,27



voir l'attestation d'expert comptable

Charges constatées d'avance (détail)

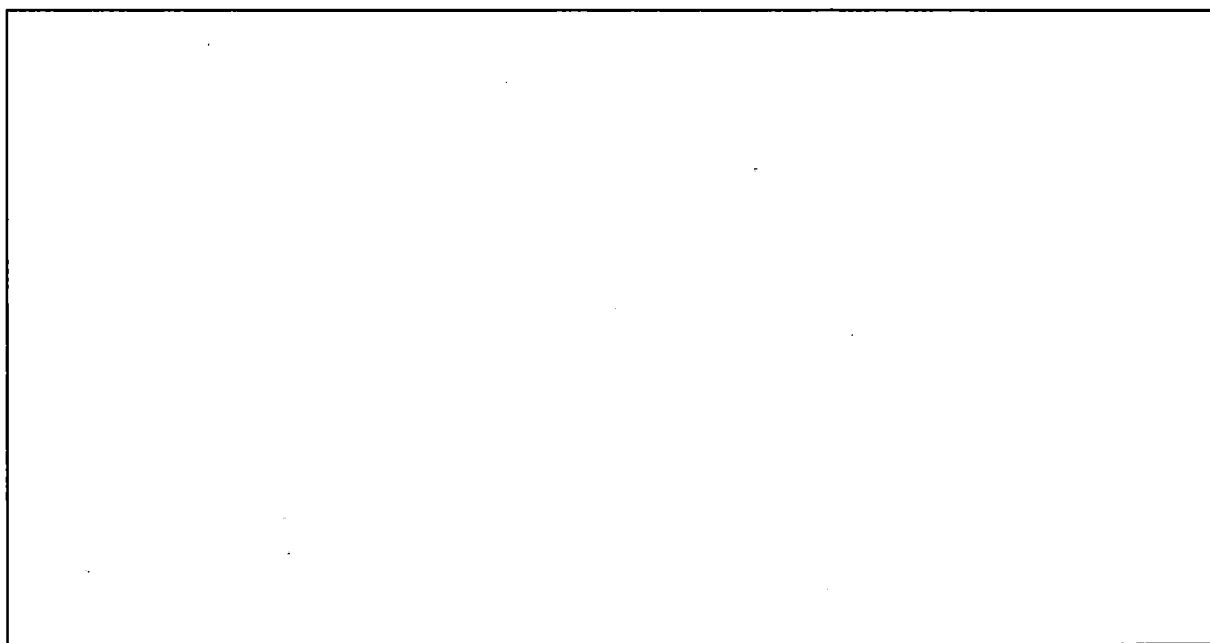
au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - Charges constatées d'avance			874		
Totalisation			874		

voir l'attestation d'expert comptable

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 100	2 100		
Dettes fiscales et sociales	2 201	130	2 071	N/S
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	6 833	14 510	(7 677)	-52,91
TOTAL	11 134	16 740	(5 606)	-33,49



voir l'attestation d'expert comptable

Charges à payer (détail)

au 31/12/2022

Libellé	Montant
Factures non parvenues	2 100
CAP - CSG DED REGUL 2022	585
CAP - Charges à payer regul 22	250
CAP - COT URSSAF NR RETARD PAIEMENT	5 998
pro btp	2 201
Totalisation	11 134

voir l'attestation d'expert comptable

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	24 822		4 638	20 184
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	24 822		4 638	20 184
TOTAL GENERAL		24 822		4 638	20 184
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				4 638	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

voir l'attestation d'expert comptable

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	8 000				8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	800				800
Réserves statutaires ou contractuelles	69 213				69 213
Réserves réglementées					
Autres réserves	94 459				94 459
Report à nouveau	(10 167)	(24 363)			(34 530)
Résultat de l'exercice	(24 363)	24 363		27 466	27 466
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	137 941			27 466	165 407

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 137 941

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 137 941

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 27 466

voir l'attestation d'expert comptable

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2022
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		125
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES ET AMENDES</i>	125	125
Résultat exceptionnel		(125)

voir l'attestation d'expert comptable

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	800,00	10,0000	8 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	800,00	10,0000	8 000,00

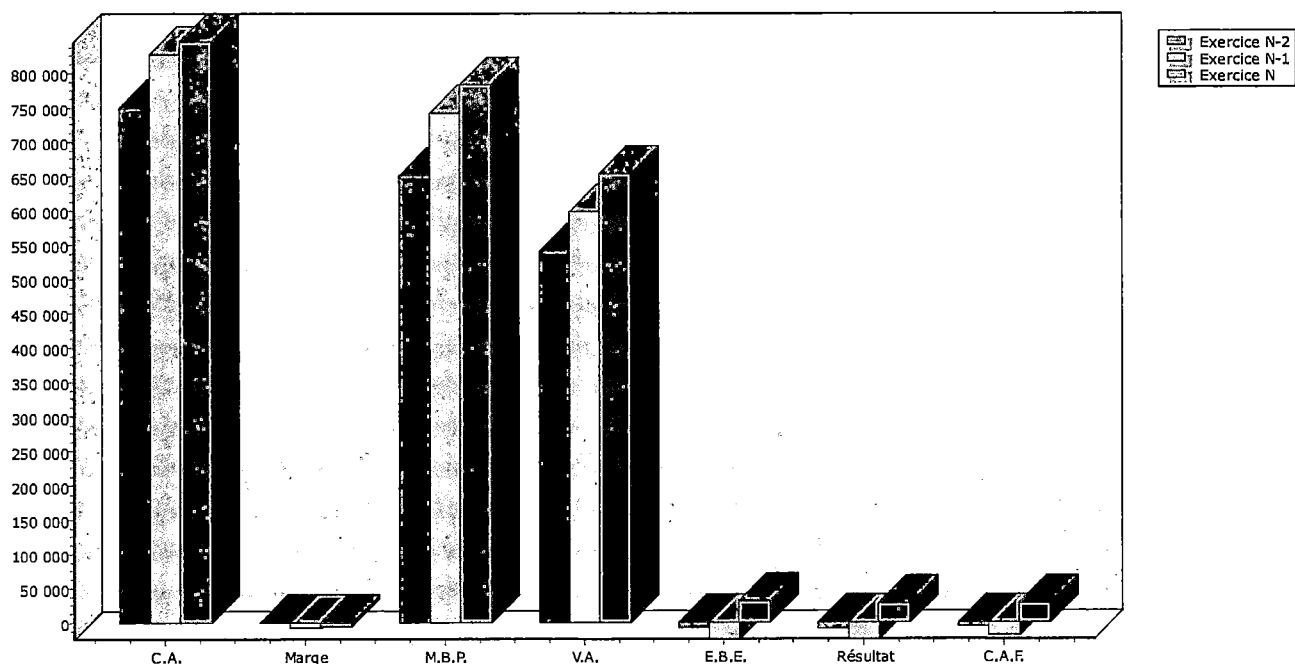
Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires	1	
	Employés	10	
	Ouvriers		
	TOTAL	11	

voir l'attestation d'expert comptable

Chiffres clés de l'entreprise

	31/12/2022	31/12/2021	Variation N/N-1		31/12/2020
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	846 527	828 464	18 063	2,18	750 717
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>	(6 039)	(7 440)	1 401	-18,83	
Marge brute de production <i>% sur production</i>	782 818 92,47	742 415 89,61	40 403	5,44	652 402 86,90
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	654 392 77,30	598 320 72,22	56 072	9,37	541 141 72,08
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	30 672 3,62	(24 584) -2,97	55 256	-224,7	(8 559) -1,14
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	27 466 3,24	(24 363) -2,94	51 829	-212,7	(10 167) -1,35
Capacité d'autofinancement	27 181	(19 875)	47 056	-236,7	(5 339)
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	31 614 13,44	31 078 13,50	536	1,73	37 877 18,16
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients					
	22,87	23,99			16,34
	44,27	33,11			40,06



voir l'attestation d'expert comptable

Analyse fonctionnelle du bilan

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
EMPLOIS STABLES				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	42 928	42 928		
Immobilisations financières				
Charges à répartir				
Total emplois stables	42 928	42 928		
RESSOURCES STABLES				
Capital et réserves	137 941	162 304	(24 363)	-15,01
Rétention de résultat	61 277	61 562	(285)	-0,46
Résultat	27 466	(24 363)	51 829	-212,74
Subventions investissements				
Provisions réglementées				
Provisions risques et charges				
Comptes courants d'associés	112	112		
Emprunts et dettes assimilés				
Total ressources stables	226 796	199 615	27 181	13,62
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	183 868	156 687	27 181	17,35
EMPLOIS CIRCULANTS				
Stocks de matières et marchandises	10 212	6 510	3 702	56,87
Stocks en cours de produits				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	106 193	77 920	28 274	36,29
Effets escomptés				
Autres créances d'exploitation	4 516	13 072	(8 555)	-65,45
Comptes de régularisation	874	3 042	(2 168)	-71,27
Total de l'actif circulant	121 796	100 544	21 252	21,14
RESSOURCES CIRCULANTES				
Avances reçues				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 504	18 181	(3 677)	-20,22
Dettes fiscales et sociales	54 482	32 612	21 870	67,06
Autres dettes	21 196	18 673	2 523	13,51
Comptes de régularisation				
Total du passif circulant	90 182	69 466	20 716	29,82
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	31 614	31 078	536	1,73
Disponibilités	152 254	110 209	42 045	38,15
Valeurs mobilières de placement		15 400	(15 400)	-100,00
Total trésorerie active	152 254	125 609	26 645	21,21
Concours bancaires				
Effets escomptés				
Total trésorerie passive				
TRESORERIE NETTE	152 254	125 609	26 645	21,21
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	183 868	156 687	27 181	17,35

voir l'attestation d'expert comptable

A VOTRE SERVICE
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 14, rue des Quatre Vents
62530 SERVINS

440 927 671 RCS ARRAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 27 466,08 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice 27 466,08 euros

Affectation

Au compte « report à nouveau », soit 27 466,08 euros

L'assemblée générale rappelle que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Vote de l'assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
Le Gérant

